

## Informations aux porteurs de parts de CS Investment Funds 13

### CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

Siège social: 5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 72.925

(la «**société de gestion**»)

agissant en son nom propre et pour le  
compte de

### CS Investment Funds 13

Fonds commun de placement  
R.C.S. Luxembourg K681

(le «**fonds**»)

I. Les porteurs de parts de **CS Investment Funds 13 – Credit Suisse (Lux) Broad EUR Bond Fund** (désigné par le «**compartiment**» aux fins du présent point) sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de la société de gestion d'effectuer une série d'opérations sur le capital conduisant à terme à la liquidation du compartiment, qui peuvent être résumées comme suit:

Lors d'une première étape, le compartiment sera converti en fonds nourricier et investira ainsi, via une souscription en nature, 85% au moins du total de ses actifs dans **Credit Suisse (Lux) Euro Corporate Bond Fund**, un compartiment de **CS Investment Funds 1** (le «**fonds cible**»).

Lors d'une seconde étape, dès la première étape terminée, le compartiment sera liquidé en nature. A la suite de cette liquidation, les porteurs de parts du compartiment recevront des actions du fonds cible et deviendront donc actionnaires du fonds cible.

#### 1. **Modification de l'objectif et de la politique de placement du compartiment**

La société de gestion a décidé de modifier l'objectif et la politique de placement du compartiment. Conformément à ces changements, le compartiment appliquera une stratégie maître-nourricier en investissant 85% au moins du total de ses actifs dans le fonds cible.

Le fonds cible est un compartiment de **CS Investment Funds 1**, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières ayant la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) soumise aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010.

Le fonds et CS Investment Funds 1 sont tous deux gérés par Credit Suisse Fund Management S.A. Credit Suisse (Luxembourg) S.A. est leur dépositaire et Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A., leur administration centrale.

Une fois modifiés, l'objectif et les principes de placement du compartiment et l'objectif et les principes de placement du fonds cible sont libellés comme suit:

#### **Objectif de placement du compartiment et du fonds cible**

Le compartiment et le fonds cible visent principalement à enregistrer des revenus et une appréciation de leur capital à partir d'obligations et d'autres titres de créance libellés en euros et émis par des entreprises, tout en préservant la valeur de leurs actifs.

#### **Principes de placement du compartiment**

Pour atteindre son objectif de placement, le compartiment applique une stratégie maître-nourricier. Au moins 85% du total des actifs du compartiment seront investis dans Credit Suisse (Lux) Euro Corporate Bond Fund, un compartiment de CS Investment Funds 1 (le «**fonds cible**»).

CS Investment Funds 1 est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières ayant la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) soumise aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010. Il a nommé Credit Suisse Fund Management S.A. société de gestion.

Le compartiment peut détenir jusqu'à 15% du total de ses actifs nets en liquidités sous forme de dépôts à vue et à terme auprès d'instituts financiers de premier ordre, ainsi que d'instruments du marché monétaire n'ayant pas le caractère de valeurs mobilières, d'une échéance résiduelle de 12 mois au maximum et libellés dans n'importe quelle monnaie convertible.

#### **Principes de placement du fonds cible**

Au moins les deux tiers des actifs nets du fonds cible doivent être investis dans des obligations (y compris obligations à zéro coupon, subordonnées, garanties, à durée indéterminée, et valeurs mobilières à escompte) et dans d'autres valeurs mobilières à taux fixe ou variable (y compris obligations à taux fixe et billets à ordre à taux variable) émis par des entreprises domiciliées en Europe ou qui y exercent la majeure partie de leurs activités économiques.

Le fonds cible peut investir jusqu'à un tiers de ses actifs nets dans des obligations émises par des entreprises ou dans des emprunts d'Etat ou d'organismes semi-publics (y compris de pays émergents). Les actifs du fonds cible seront notés en moyenne au moins BBB- par Standard & Poor's ou Baa3 par Moody's, et individuellement au moins B par Standard & Poor's ou B2 par Moody's, ou consisteront en titres de créance présentant une qualité de crédit comparable de l'avis de la société de gestion au moment où le placement est effectué.

Outre ses investissements directs, le fonds cible pourra, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille, souscrire des contrats à terme (futures) et des options, ainsi que des contrats d'échange (swaps de taux d'intérêt, swaps sur défaut de crédit swaps de rendement total).

Le montant du principal des actifs du fonds cible susceptible de faire l'objet de swaps de rendement total peut représenter jusqu'à 10% de la valeur nette d'inventaire du fonds cible, calculée par la somme des notionnels des swaps de rendement total. Il est généralement prévu que le montant de ce contrat d'échange sur rendement total demeurera dans la fourchette de 0% à 10% de la valeur nette d'inventaire du fonds cible calculée par la somme des notionnels des swaps de rendement total. Dans certaines circonstances, ce pourcentage peut être supérieur.

La somme des notionnels tient compte de la valeur absolue de l'exposition notionnelle des swaps de rendement total utilisés par le fonds cible. Le montant prévu de ces swaps de rendement total est un indicateur de l'ampleur du recours aux swaps de rendement total au sein du fonds cible. Toutefois, ce montant n'est pas un indicateur des risques de placement liés à ces instruments car il ne tient pas compte des effets de compensation ou de couverture.

Le fonds cible pourra investir jusqu'à 5% de ses actifs nets dans des instruments de fonds propres conditionnels.

Le fonds cible pourra également investir jusqu'à 5% de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs (ABS), ainsi que dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS).

En outre, le fonds cible pourra procéder à une gestion active de son exposition aux devises en recourant à des transactions à terme sur les changes et à des contrats d'échange (swaps).

#### **Catégories de parts/d'actions**

Les parts du compartiment seront investies dans les catégories d'actions suivantes du fonds cible:

## Compartiment

### CS Investment Funds 13 Credit Suisse (Lux) Broad EUR Bond Fund

Catégorie de parts (monnaie)	ISIN	Commission de gestion maximale (par an)	Frais courants (selon le DICI)	Indicateur synthétique de risque et de rendement	Commission de performance
A EUR	LU0650586935	0,90%	0,71%	3	n/a
B EUR	LU0650587073	0,90%	0,71%	3	n/a
EA EUR	LU1132333110	0,45%	0,43%	3	n/a
EB EUR	LU0650587404	0,45%	0,42%	3	n/a
UB EUR	LU1144404693	0,70%	0,52%	3	n/a

## Fonds cible

### CS Investment Funds 1 Credit Suisse (Lux) Euro Corporate Bond Fund

Catégorie d'actions (monnaie)	ISIN	Commission de gestion maximale (par an)	Frais courants (selon le DICI)	Indicateur synthétique de risque et de rendement	Commission de performance
A EUR	LU1785831402	1,20%	0,87%*	3	n/a
B EUR	LU1126274130	1,20%	0,87%*	3	n/a
EA EUR	LU1785831584	0,70%	0,52%*	3	n/a
EB EUR	LU0439683276	0,70%	0,52%	3	n/a
UB EUR	LU1785831667	0,90%	0,67%*	3	n/a

\* Le montant des frais courants repose sur une estimation des charges.

Les porteurs de parts doivent noter que la commission de gestion et les frais courants indiqués pour le compartiment reflètent la situation antérieure à la souscription en nature. Pendant la durée de la structure maître-nourricier, aucune commission de gestion ne sera prélevée au niveau du compartiment en plus de la commission de gestion prélevée au niveau du fonds cible. En outre, ni le compartiment, ni le fonds cible ne percevra de commission de performance.

## Profil de l'investisseur

Ce compartiment s'adresse aux investisseurs à la recherche d'un potentiel de revenu courant élevé et d'une certaine appréciation de leur capital dans le temps, mais prêts à accepter les risques associés aux placements dans des obligations d'entreprises.

## Réviseur d'entreprises indépendant

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, a été désigné par la société de gestion réviseur d'entreprises indépendant chargé d'émettre un avis sur la souscription en nature et sur le nombre d'actions émises en contrepartie de cette souscription.

Les modifications apportées au prospectus entreront en vigueur le 30 mai 2018. A partir de cette date, le compartiment investira presque exclusivement dans des actions du fonds cible.

Les porteurs de parts qui désapprouveraient ces modifications peuvent demander le rachat sans frais de leurs parts dans le compartiment jusqu'au 28 mai 2018 à 15h00 (HEC).

## **2. Liquidation en nature de CS Investment Funds 13 – Credit Suisse (Lux) Broad EUR Bond Fund**

La procédure de liquidation du compartiment débutera le 30 mai 2018.

Aucune autre souscription de parts du compartiment ne sera acceptée après 15h00 (HEC) à compter de la date du présent avis, c'est-à-dire le 27 avril 2018. En revanche, les parts pourront être rachetées sans frais jusqu'au 28 mai 2018 à 15 h 00 (HEC). Des provisions seront constituées dans le compartiment pour tous les débits restant dus et pour ceux issus de la liquidation.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, a été désigné par la société de gestion réviseur d'entreprises indépendant chargé d'émettre un avis sur les parts du compartiment qui seront annulées à l'issue de la liquidation de ce dernier.

Le produit net de la liquidation du compartiment sera distribué en nature aux porteurs de parts le 30 mai 2018.

A la clôture de cette liquidation, les comptes et les livres du compartiment seront déposés auprès de Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A., où ils seront conservés pendant cinq ans.

Les frais juridiques, de conseil ou administratifs liés à la préparation et à la réalisation des changements visés aux points (1) et (2) ci-dessus seront supportés par Credit Suisse Fund Management S.A., à l'exception des frais de révision, qui seront imputés au compartiment. Les frais de transaction liés à la vente et à l'achat de titres seront supportés par le compartiment.

A l'issue des changements visés aux points (1) et (2) ci-dessus, les porteurs de parts du compartiment se verront attribuer des actions du fonds cible et deviendront actionnaires du fonds cible au 30 mai 2018, obtenant de ce fait les droits de vote liés au fonds cible. Plus généralement, les porteurs de parts doivent avoir conscience de la différence de forme juridique du fonds cible et prendre note des différences qui en découlent en termes de structure de gouvernance et de frais courants (tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus). Il est conseillé aux porteurs de parts de se renseigner sur les conséquences fiscales que les changements susmentionnés pourraient avoir dans leur pays de nationalité, de résidence ou de domicile.

Les porteurs de parts doivent noter que le nombre d'actions du fonds cible qu'ils recevront à la suite de la liquidation en nature ne correspondra pas nécessairement au nombre de parts qu'ils détiennent dans le compartiment, mais dépendra du nombre d'actions détenues par le compartiment dans le fonds cible au moment de sa liquidation. Une fois la liquidation effectuée, les parts du compartiment ne conféreront plus aux porteurs de parts aucun droit vis-à-vis du compartiment ou du fonds.

A la suite de la liquidation en nature précitée, le compartiment «CS Investment Funds 13 – Credit Suisse (Lux) Broad EUR Bond Fund» cessera d'exister.

Les porteurs de parts doivent noter qu'une fois les modifications ci-dessus entrées en vigueur, il sera possible d'obtenir le nouveau prospectus du fonds, les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI), les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que les règlements de gestion, au siège social du fonds, conformément aux dispositions du prospectus. Les documents sont également disponibles sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

De plus, le prospectus du fonds cible, les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI), les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que les statuts pourront également être obtenus auprès du fonds cible, conformément aux dispositions du prospectus. Les documents sont également disponibles sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

**II.** Les porteurs de parts de **CS Investment Funds 13 – Credit Suisse (Lux) Broad USD Bond Fund** (désigné par le «compartiment» aux fins du présent point) sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de la société de gestion d'effectuer une série d'opérations sur le capital conduisant à terme à la liquidation du compartiment, qui peuvent être résumées comme suit:

Lors d'une première étape, le compartiment sera converti en fonds nourricier et investira ainsi, via une souscription en nature, 85% au moins du total de ses actifs dans **Credit Suisse (Lux) US Corporate Bond Fund**, un compartiment de **CS Investment Funds 1** (le «fonds cible»).

Lors d'une seconde étape, dès la première étape terminée, le compartiment sera liquidé en nature. A la suite de cette liquidation, les porteurs de parts du compartiment recevront des actions du fonds cible et deviendront donc actionnaires du fonds cible.

### **1. Modification de l'objectif et de la politique de placement du compartiment**

La société de gestion a décidé de modifier l'objectif et la politique de placement du compartiment. Conformément à ces changements, le compartiment appliquera une stratégie maître-nourricier en investissant 85% au moins du total de ses actifs dans le fonds cible.

Le fonds cible est un compartiment de **CS Investment Funds 1**, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières ayant la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) soumise aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010.

Le fonds et CS Investment Funds 1 sont tous deux gérés par Credit Suisse Fund Management S.A. Credit Suisse (Luxembourg) S.A. est leur dépositaire et Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A., leur administration centrale.

Une fois modifiés, l'objectif et les principes de placement du compartiment et l'objectif et les principes de placement du fonds cible sont libellés comme suit:

#### **Objectif de placement du compartiment et du fonds cible**

Le compartiment et le fonds cible visent principalement à enregistrer des revenus et une appréciation de leur capital à partir d'obligations et d'autres titres de créance libellés en dollars et émis par des entreprises, tout en préservant la valeur de leurs actifs.

#### **Principes de placement du compartiment**

Pour atteindre son objectif de placement, le compartiment applique une stratégie maître-nourricier. Au moins 85% du total des actifs du compartiment seront investis dans Credit Suisse (Lux) US Corporate Bond Fund, un compartiment de CS Investment Funds 1 (le «fonds cible»).

CS Investment Funds 1 est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières ayant la forme juridique d'une société d'investissement à capital

variable (SICAV) soumise aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010. Il a nommé Credit Suisse Fund Management S.A. société de gestion.

Le compartiment peut détenir jusqu'à 15% du total de ses actifs nets en liquidités sous forme de dépôts à vue et à terme auprès d'instituts financiers de premier ordre, ainsi que d'instruments du marché monétaire n'ayant pas le caractère de valeurs mobilières, d'une échéance résiduelle de 12 mois au maximum et libellés dans n'importe quelle monnaie convertible.

#### **Principes de placement du fonds cible**

Les deux tiers au moins des actifs nets du fonds cible seront investis dans des obligations (y compris obligations à zéro coupon, subordonnées, garanties, à durée indéterminée, ou valeurs mobilières à escompte) et dans d'autres valeurs mobilières à taux fixe ou variable (y compris obligations à taux fixe et billets à ordre à taux variable) émis par des entreprises domiciliées aux Etats-Unis d'Amérique, ou qui y exercent la majeure partie de leur activité.

Le fonds cible peut investir jusqu'à un tiers de ses actifs nets dans des obligations émises par des entreprises ou dans des emprunts d'Etat ou d'organismes semi-publics (y compris de pays émergents). Les actifs du fonds cible seront notés en moyenne au moins BBB- par Standard & Poor's ou Baa3 par Moody's, et individuellement au moins B par Standard & Poor's ou B2 par Moody's, ou consisteront en titres de créance présentant une qualité de crédit comparable de l'avis de la société de gestion au moment où le placement est effectué.

Outre ses investissements directs, le fonds cible pourra, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille, souscrire des contrats à terme (futures) et des options, ainsi que des contrats d'échange (swaps de taux d'intérêt, swaps sur défaut de crédit et swaps de rendement total).

Le montant du principal des actifs du fonds cible susceptible de faire l'objet de swaps de rendement total peut représenter jusqu'à 10% de la valeur nette d'inventaire du fonds cible, calculée par la somme des notionnels des swaps de rendement total. Il est généralement prévu que le montant de ce contrat d'échange sur rendement total demeurera dans la fourchette de 0% à 10% de la valeur nette d'inventaire du fonds cible calculée par la somme des notionnels des swaps de rendement total. Dans certaines circonstances, ce pourcentage peut être supérieur.

La somme des notionnels tient compte de la valeur absolue de l'exposition notionnelle des swaps de rendement total utilisés par le fonds cible. Le montant prévu de ces swaps de rendement total est un indicateur de l'ampleur du recours aux swaps de rendement total au sein du fonds cible. Toutefois, ce montant n'est pas un indicateur des risques de placement liés à ces instruments car il ne tient pas compte des effets de compensation ou de couverture.

Un maximum de 5% des actifs nets du fonds cible pourront être investis dans des instruments de fonds propres conditionnels.

Le fonds cible pourra également investir jusqu'à 5% de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs (ABS), ainsi que dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS).

En outre, le fonds cible pourra procéder à une gestion active de son exposition aux devises en recourant à des transactions à terme sur les changes et à des contrats d'échange (swaps).

#### **Catégories de parts/d'actions**

Les parts du compartiment seront investies dans les catégories d'actions suivantes du fonds cible:

## Compartiment

### CS Investment Funds 13 Credit Suisse (Lux) Broad USD Bond Fund

Catégorie de parts (monnaie)	ISIN	Commission de gestion maximale (par an)	Frais courants (selon le DICI)	Indicateur synthétique de risque et de rendement	Commission de performance
A USD	LU0650589442	0,90%	0,68%	3	n/a
B USD	LU0650589525	0,90%	0,68%	3	n/a
EA USD	LU1132333896	0,45%	0,39%	3	n/a
EB USD	LU0650590028	0,45%	0,39%	3	n/a
UA USD	LU1144405401	0,70%	0,47%	3	n/a
UB USD	LU1144405583	0,70%	0,48%	3	n/a

## Fonds cible

### CS Investment Funds 1 Credit Suisse (Lux) US Corporate Bond Fund

Catégorie d'actions (monnaie)	ISIN	Commission de gestion maximale (par an)	Frais courants (selon le DICI)	Indicateur synthétique de risque et de rendement	Commission de performance
A USD	LU1785831311	1,00%	0,87%*	3	n/a
B USD	LU1561148120	1,00%	0,87%*	3	n/a
EA USD	LU1561148807	0,40%	0,45%*	3	n/a
EB USD	LU1561149284	0,40%	0,45%	3	n/a
UA USD	LU1561152825	0,85%	0,67%*	3	n/a
UB USD	LU1561153476	0,85%	0,67%*	3	n/a

\* Le montant des frais courants repose sur une estimation des charges.

Les porteurs de parts doivent noter que la commission de gestion et les frais courants indiqués pour le compartiment reflètent la situation antérieure à la souscription en nature. Pendant la durée de la structure maître-nourricier, aucune commission de gestion ne sera prélevée au niveau du compartiment en plus de la commission de gestion prélevée au niveau du fonds cible. En outre, ni le compartiment, ni le fonds cible ne percevra de commission de performance.

## Profil de l'investisseur

Ce compartiment s'adresse aux investisseurs à la recherche d'un potentiel de revenu courant élevé et d'une certaine appréciation de leur capital dans le temps, mais prêts à accepter les risques associés aux placements dans des obligations d'entreprises.

## Réviseur d'entreprises indépendant

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, a été désigné par la société de gestion réviseur d'entreprises indépendant chargé d'émettre un avis sur la souscription en nature et sur le nombre d'actions émises en contrepartie de cette souscription.

Les modifications apportées au prospectus entreront en vigueur le 30 mai 2018. A partir de cette date, le compartiment investira presque exclusivement dans des actions du fonds cible.

Les porteurs de parts qui désapprouveraient ces modifications peuvent demander le rachat sans frais de leurs parts dans le compartiment jusqu'au 28 mai 2018 à 15h00 (HEC).

## **2. Liquidation en nature de CS Investment Funds 13 – Credit Suisse (Lux) Broad USD Bond Fund**

La procédure de liquidation du compartiment débutera le 30 mai 2018.

Aucune autre souscription de parts du compartiment ne sera acceptée après 15h00 (HEC) à compter de la date du présent avis, c'est-à-dire le 27 avril 2018. En revanche, les parts pourront être rachetées sans frais jusqu'au 28 mai 2018 à 15 h 00 (HEC). Des provisions seront constituées dans le compartiment pour tous les débits restant dus et pour ceux issus de la liquidation.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, a été désigné par la société de gestion réviseur d'entreprises indépendant chargé d'émettre un avis sur les parts du compartiment qui seront annulées à l'issue de la liquidation de ce dernier.

Le produit net de la liquidation du compartiment sera distribué en nature aux porteurs de parts le 30 mai 2018.

A la clôture de cette liquidation, les comptes et les livres du compartiment seront déposés auprès de Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A., où ils seront conservés pendant cinq ans.

Les frais juridiques, de conseil ou administratifs liés à la préparation et à la réalisation des changements visés aux points (1) et (2) ci-dessus seront supportés par Credit Suisse Fund Management S.A., à l'exception des frais de révision, qui seront imputés au compartiment. Les frais de transaction liés à la vente et à l'achat de titres seront supportés par le compartiment.

A l'issue des changements visés aux points (1) et (2) ci-dessus, les porteurs de parts du compartiment se verront attribuer des actions du fonds cible et deviendront actionnaires du fonds cible au 30 mai 2018, obtenant de ce fait les droits de vote liés au fonds cible. Plus généralement, les porteurs de parts doivent avoir conscience de la différence de forme juridique du fonds cible et prendre note des différences qui en découlent en termes de structure de gouvernance et de frais courants (tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus). Il est conseillé aux porteurs de parts de se renseigner sur les conséquences fiscales que les changements susmentionnés pourraient avoir dans leur pays de nationalité, de résidence ou de domicile.

Les porteurs de parts doivent noter que le nombre d'actions du fonds cible qu'ils recevront à la suite de la liquidation en nature ne correspondra pas nécessairement au nombre de parts qu'ils détiennent dans le compartiment, mais dépendra du nombre d'actions détenues par le compartiment dans le fonds cible au moment de sa liquidation. Une fois la liquidation effectuée, les parts du compartiment ne conféreront plus aux porteurs de parts aucun droit vis-à-vis du compartiment ou du fonds.

A la suite de la liquidation en nature précitée, le compartiment «CS Investment Funds 13 – Credit Suisse (Lux) Broad USD Bond Fund» cessera d'exister.

Les porteurs de parts doivent noter qu'une fois les modifications ci-dessus entrées en vigueur, il sera possible d'obtenir le nouveau prospectus du fonds, les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI), les derniers rapports



annuel et semestriel, ainsi que les règlements de gestion, au siège social du fonds, conformément aux dispositions du prospectus. Les documents sont également disponibles sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

De plus, le prospectus du fonds cible, les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI), les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que les statuts pourront également être obtenus auprès du fonds cible, conformément aux dispositions du prospectus. Les documents sont également disponibles sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

Luxembourg, le 27 avril 2018

Le conseil d'administration de la société de gestion,  
pour le compte du fonds